

Commune de Léglise – Exemple de développement de la mobilité active en territoire peu dense

Vendredi 7 avril 2023 - 10:16

Léglise est une commune rurale de la province du Luxembourg, qui a travaillé par petites touches pour améliorer la mobilité active dans une optique relationnelle.

Quelques chiffres relatifs au territoire et à sa population : la densité de population est faible, la population est jeune (35 ans en moyenne, 26% de moins de 18 ans), 5% du territoire est urbanisé, le territoire est dispersé, il y a 350 km de voiries asphaltées, 23 km séparent les côtés est et ouest.

Les atouts de la commune : un trafic faible, un réseau de voiries secondaires et agricoles, rendant possible une mobilité douce à long terme, des paysages intéressants pour une mobilité active, une expansion démographique, un pôle économique qui se développe avec des commerces au centre des villages.

Les faiblesses de la commune : le relief et les pentes (le vélo à assistance électrique peut aider), les conditions météorologiques pluvieuses, une absence de RAVeL rendant la création d'un réseau cyclable structurant plus complexe, des chaînons manquants pour un véritable réseau sécurisé, une offre en transports en commun faible dont l'évolution est lente et faible, des projets à long terme difficile à mettre en place en raison d'une dispersion des besoins (3 bassins de vie et d'emplois).

Exemples d'initiatives à l'échelle communale :

- Village de Louftémont. Une école excentrée et desservant aussi les villages voisins, qui a été reliée grâce à une voirie cyclopiétonne avec revêtement en béton avec potelets.
- Aménagement d'une passerelle en bois pour éviter la route nationale pour relier Léglise au village voisin via le chemin des écoliers.
- Des voiries avec filet d'eau central pour casser l'effet de couloir à voitures.
- Dispositif ralentisseur : modèle idéal avec passage réservé pour cyclistes.
- Cibler le public jeune : travail de sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles. Organisation de stages d'apprentissage à la conduite.
- "Je roule pour ma forme" : initiative sportive invitant les participants à dépasser leurs limites à vélo. Un des objectifs est de grimper un col une fois par an. 30 à 40 personnes s'inscrivent chaque année. 10 à 15% de nouveaux inscrits chaque année.
- Réseau Points-Nœuds : permettre d'allier tourisme, sport et mobilité en reliant les villages. La commune a la volonté de dynamiser le réseau et d'initier les citoyens.
- Inventaire des sentiers et chemins : initiative démarrée avant la crise du Covid par Tous à pieds. L'atlas de 1841 est une référence qu'il convient de mettre à jour sur base des aspects juridiques et pratiques actuels. Actuellement, l'initiative vise à mettre en place un réseau structurant pour les déplacements au quotidien comme alternative à la voiture.
- Exemplarité de l'administration communale : 200 travailleurs encouragés à se déplacer à vélo. Le bourgmestre et l'échevin se rendent au travail à vélo. Cela crée une double visibilité : pour les travailleurs et pour les citoyens. Quelques exemples :
 - Une indemnité vélo de 0,27 euros le kilomètre.
 - Des vestiaires, douches, casiers et stationnements abrités.
 - Des petits-déjeuners pour les vélotaffeurs.
 - Lors de l'embauche, une publicité pour les aides octroyées aux cyclistes.
 - Des vélos à assistance électrique à l'essai (initiative du parc naturel).
 - Un défi entre les 7 communes pendant la semaine de la mobilité.

- Une politique du bien-être au travail : pour chaque heure dédiée au sport par l'employé, prise en charge d'1/2h par l'employeur. Certains employés ont organisé des sorties à vélo, ce qui a bénéficié à la cohésion.

D'autres projets et enjeux de la commune en matière de mobilité active :

- Résoudre les « points noirs ».
- Faire cohabiter les utilisateurs sur les chemins secondaires, qu'il convient de promouvoir et sécuriser.
- Rendre les chemins agricoles adaptés à la mobilité active, en coopérant avec les personnes travaillant sur ces chemins (secteurs agricole et forestier).
- Rendre le vélo plus légitime sur les routes.
- Rendre les nouveaux modes de transports plus attrayants (p.e. « speed bikes »), notamment pour les longs trajets.
- Aménager les infrastructures en adéquation avec les plannings d'octroi des subsides.
- Travailler sur l'octroi d'un leasing vélo dans le secteur public.
- Présenter le vélo comme moyen de transport utilitaire et sécuritaire au quotidien.

Moment d'échanges avec Sonia Lavadinho :

- L'entretien des chemins existants constituent un défi, notamment pour permettre une bonne cohabitation de tous les usagers.
- Une amélioration d'un point noir dans la zone d'activités économiques sera apportée dans un délai de 3 ans grâce à une charge d'urbanisme.
- Un point noir existe dans le milieu forestier, en raison d'une couverture asphaltée dégradée. Ceci soulève la question de la résistance à long terme et du choix des matériaux dans un contexte d'usage forestier et agricole.
- Des vélos à assistance électrique sont à l'essai à l'administration communale pour une période d'un mois. Un des objectifs est de cibler de nouveaux publics, tels que les femmes de plus de 50 ans, les hommes après leur première crise cardiaque...
- Diffusion d'une vidéo représentant la mobilité active dans un milieu rural suisse.
 - La séquence se passe dans une réserve naturelle avec des cheminements pour les modes actifs et pour les exploitations agricoles. Une autoroute n'est pas loin. Ces cheminements relient une gare, une piscine, des commerces, des industries, des espaces pour barbecues. Les types d'usagers sont variés. Les Suisses sont très actifs physiquement.
- Le site internet SuisseMobile (www.schweizmobil.ch) permet d'aborder la mobilité active dans un contexte de loisirs.
- La commune de Léglise a prévu de relier les pôles d'achats à d'autres pôles, notamment en concevant un réseau intervillages, les activités commerciales étant concentrées dans les cœurs de villages.
- Il est pertinent d'équiper les chemins pour relier les pôles d'achats, y compris pour des distances allant jusque 5-7 km. Des bornes de recharge pour véhicules électriques peuvent être installées devant les commerces. La commune de Léglise est favorable à des aménagements cyclables pour de longues distances, à condition de créer des bonnes conditions de cohabitation entre vélos et voitures.
- La Suisse travaille beaucoup avec des chemins réservés, les véhicules agricoles et forestiers restant prioritaires. Les automobilistes respectent ces contraintes, notamment en raison d'une surveillance policière et d'un contrôle social.
- Certains hameaux suisses voient émerger des initiatives de créations volontaires de zones 30 par les riverains et les usagers. Les « panneaux » sont dessinés par les volontaires pour générer des changements de comportements.